



Citoyenneté et
Immigration Canada

Citizenship and
Immigration Canada

Premiers résultats sur le marché du travail :

Examen détaillé de l'expérience d'emploi des immigrants
récents durant les quatre premières années au Canada

Li Xue
Recherche et statistiques stratégiques

février 2008



Canada

Recherche et Évaluation

Remerciements :

Il convient de souligner la contribution de Martha Justus, Eden Thompson et Stan Kustec par leurs conseils et suggestions grandement appréciés dans la réalisation de cette étude.

Ci4-44/2010F-PDF
978-1-100-95050-1

Table des matières

Introduction	1
Recherche d'emploi.....	4
Difficultés à trouver un emploi	7
Hausse constante du ratio emploi/population	10
Statistiques sur la population active, selon la catégorie d'immigrants	11
Disparités dans les caractéristiques de la population active selon l'âge et le sexe	13
Situation sur le marché du travail – disparités selon la région de résidence.....	14
Importance du pays d'origine	16
Connaissance des langues officielles – incidence sur l'emploi.....	19
Nombre et genre d'emplois	20
Résultats par profession.....	22
Comment les études et les compétences ont été utilisées dans l'emploi	26
Satisfaction à l'égard de l'emploi	28
Motifs de fin d'emploi	32
Conclusions	34

Introduction

Non seulement l'emploi est-il une étape critique pour la plupart des immigrants qui s'établissent dans une société d'accueil, il constitue aussi un indicateur clé de réussite de l'établissement et de l'intégration. La recherche montre que la situation économique des immigrants récents s'est détériorée après 2000¹. Les résultats de l'Enquête sur la population active (EPA) révèlent en outre que, contrairement aux immigrants de longue date (établis au pays depuis plus de dix ans) qui obtiennent des résultats comparables à ceux des Canadiens de naissance sur le plan professionnel, les immigrants très récents (au Canada depuis moins de cinq ans) sont les plus désavantagés sur le marché du travail canadien². Aussi est-il nécessaire de mieux comprendre les premières expériences des immigrants récents sur le marché du travail.

L'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada (ELIC)³ offre l'occasion unique de saisir les premières expériences d'établissement et d'intégration des immigrants qui sont arrivés au Canada entre octobre 2000 et septembre 2001. La nature longitudinale de cette enquête permet aux chercheurs d'examiner la dynamique du processus entier d'adaptation des immigrants durant les quatre premières années au Canada.

Il ressort des deux premières vagues de l'ELIC que les immigrants répondants ont fait des progrès considérables au fil du temps sur le marché du travail canadien⁴. Le présent rapport analyse en détail la situation d'emploi de ces immigrants durant les quatre premières années au Canada, en particulier les transitions sur le marché du travail au fil du temps.

La catégorie tous les immigrants inclut un petit nombre d'immigrants admis sous une catégorie autre que celles mentionnées dans les tableaux

¹ Picot, G., Hou, F. et Coulombe, S. (2007), « Le faible revenu chronique et la dynamique du faible revenu chez les nouveaux immigrants », Statistique Canada, janvier 2007.

² Zietsma, D. (2007), « Les immigrants sur le marché canadien du travail en 2006 : premiers résultats de l'Enquête sur la population active du Canada », Statistique Canada, 10 septembre 2007.

³ Pour plus de détails au sujet de l'ELIC, lire l'introduction et le contexte dans le document « Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada : Guide de l'utilisateur des microdonnées – Vague 3 », *Statistique Canada*, 2007.

⁴ Les documents de recherche fondés sur les deux vagues précédentes de l'ELIC sont disponibles à Citoyenneté et Immigration Canada : voir Kustec, S. (2005), « Overview of the Employment Situation of New Immigrants Evidence from the First Wave of the Longitudinal Survey of Immigrants to Canada (LSIC) – Six Months After Arrival », Citoyenneté et Immigration Canada; Xue, L. (2006), « Les progrès sur le marché du travail des participants à l'ELIC – Une perspective sur la deuxième vague des immigrants ayant participé à l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada (ELIC) – Deux ans après leur arrivée », Citoyenneté et Immigration Canada.

Faits saillants du rapport

1. Pendant les 24 mois qui se sont écoulés entre la deuxième et la quatrième année d'établissement, plus de huit immigrants sur dix (84 %) étaient actifs sur le marché du travail. Près de sept sur dix (68 %) occupaient un emploi quatre ans après leur arrivée.
2. Les immigrants de toutes les catégories ont vu leur taux d'emploi s'améliorer au fil du temps passé au Canada. Les travailleurs qualifiés (demandeurs principaux) ont conservé le taux d'emploi le plus élevé tout au long des quatre premières années. Les réfugiés ainsi que les conjoints et personnes à charge de travailleurs qualifiés ont enregistré les gains les plus importants en ce qui concerne l'obtention d'un emploi.
3. La proportion d'immigrants qui disent avoir éprouvé des difficultés dans la recherche d'un emploi a diminué avec le temps. Le manque d'expérience canadienne, les problèmes liés à la reconnaissance de l'expérience et des titres de compétences acquis à l'étranger et les obstacles linguistiques ont été les principaux obstacles à l'entrée sur le marché du travail durant les quatre premières années.
4. Les caractéristiques de la population active varient selon l'âge et le sexe. Les hommes et les nouveaux arrivants en âge d'activité maximale ont mieux réussi.
5. La situation des immigrants sur le marché du travail varie selon la province de résidence et le pays d'origine. Les immigrants qui se sont installés dans les Prairies ont obtenu de meilleurs résultats que ceux qui se sont établis dans les autres provinces. Les immigrants originaires des Philippines et de la Roumanie ont enregistré les gains les plus appréciables sur le marché du travail.
6. La connaissance des langues officielles, surtout de l'anglais, est associée à de meilleurs résultats sur le plan professionnel.
7. En moyenne, il a fallu quelque six mois aux immigrants pour obtenir leur premier emploi. Environ huit immigrants actifs sur dix travaillaient à temps plein durant les quatre premières années au Canada.
8. La répartition par profession révèle une prédominance d'emplois professionnels et plus spécialisés. La proportion de nouveaux arrivants exerçant la profession envisagée s'est peu modifiée.
9. Quatre ans après l'arrivée, près de la moitié (48 %) des immigrants actifs travaillaient dans un secteur lié à leur domaine d'études. Près de six immigrants sur dix (58 %) ont dit utiliser adéquatement leurs compétences et aptitudes.
10. La satisfaction globale au travail a augmenté avec le temps. Par rapport à leur situation avant l'arrivée au Canada, quelque 45 % des immigrants ont dit que leur satisfaction professionnelle s'était améliorée, et 26 % ont dit qu'elle n'avait pas changé. La majorité (55 %) des immigrants qui ont participé à l'ELIC ont déclaré que leur situation d'emploi après quatre ans s'était améliorée par rapport à ce qu'elle était deux ans après l'arrivée.

Statistiques sur la population active – définitions utilisées dans le rapport

Population active : La *population active* est composée des immigrants de l'ELIC âgés de 15 ans ou plus qui étaient actifs ou en chômage (c.-à-d. qui ne travaillaient pas et cherchaient activement un emploi) au cours d'une période précise (vague 1 – six premiers mois après l'arrivée; vague 2 – période de 18 mois allant de six mois à deux ans après l'arrivée; vague 3 – période de 24 mois écoulée entre la deuxième et la quatrième année après l'arrivée).

Inactif : Immigrant de l'ELIC qui ne travaillait pas et n'était pas en recherche d'emploi au cours d'une période précise (vague 1 – six premiers mois après l'arrivée; vague 2 – période de 18 mois allant de six mois à deux ans après l'arrivée; vague 3 – période de 24 mois écoulée entre la deuxième et la quatrième année après l'arrivée).

Taux d'activité : Nombre d'immigrants de l'ELIC faisant partie de la population active par rapport au nombre total d'immigrants de l'ELIC âgés de 15 ans ou plus (population globale de l'ELIC).

Taux d'emploi : Nombre d'immigrants de l'ELIC occupant un emploi par rapport au nombre total d'immigrants de l'ELIC âgés de 15 ans ou plus (population globale de l'ELIC).

Taux de chômage : Nombre d'immigrants de l'ELIC sans emploi par rapport au nombre total d'immigrants actifs de l'ELIC.

Comparabilité avec l'Enquête sur la population active (EPA) : La définition de *population active* utilisée ici n'est pas directement comparable à celle utilisée dans l'EPA puisque la période de référence n'est pas la même (l'EPA utilise une période de recherche de quatre semaines). Par conséquent, les taux d'activité et de chômage sont probablement surestimés ici par rapport aux résultats de l'EPA.

Recherche d'emploi

Pendant les 24 mois qui se sont écoulés entre la deuxième et la quatrième année après l'arrivée, près de la moitié (49 %) des immigrants de l'ELIC ont cherché un emploi (tableau 1). La baisse marquée par rapport aux pourcentages enregistrés six mois et deux ans après l'arrivée 71 % et 58 %, respectivement s'est accompagnée d'une hausse du taux d'emploi et de la satisfaction à l'égard de l'emploi⁵. On peut en déduire qu'un plus grand nombre de nouveaux arrivants étaient satisfaits de leur emploi courant et participaient donc moins aux activités de recherche d'emploi.

Les immigrants de toutes les catégories, sauf les réfugiés, ont été de moins en moins nombreux à chercher du travail au fil du temps. Les immigrants de la catégorie du regroupement familial et d'autres catégories de l'immigration économique étaient moins susceptibles de chercher un emploi durant la troisième vague (38 % et 34 %, respectivement). La catégorie des réfugiés est la seule à avoir maintenu ses efforts de recherche d'emploi au fil du temps. Après avoir atteint un sommet de 59 % durant la période de 18 mois allant de six mois à deux ans après l'arrivée, la recherche d'emploi pour les réfugiés a fléchi à 52 % de 24 à 48 mois après l'arrivée. La proportion de réfugiés en recherche d'emploi a donc augmenté considérablement par rapport à celle enregistrée durant les six premiers mois (46 %). Comme un grand nombre de réfugiés (73 %) ont suivi des cours généraux et des cours de langue durant les six premiers mois au Canada⁶, leur taux d'activité a augmenté sensiblement après la période initiale d'établissement.

Tableau 1 : Ont cherché un emploi, selon la catégorie d'immigrants, vagues 1, 2 et 3

	Catégorie d'immigrants					Tous les Immigrants
	Regroupement familial	Travailleurs qualifiés (DP)	Travailleurs qualifiés (C et PC)	Autres immigrants économiques	Réfugiés	
Tous les immigrants	42 615	54 527	40 016	9 835	9 741	157 615
Immigrants ayant cherché un emploi						
Vague 1	62 %	92 %	65 %	49 %	46 %	71 %
Vague 2	47 %	69 %	58 %	42 %	59 %	58 %
Vague 3	38 %	57 %	52 %	34 %	52 %	49 %

Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, 2005.

Internet était la méthode de recherche d'emploi utilisée par la majorité des immigrants (58 %) quatre ans après l'arrivée (tableau 2). Les immigrants ont également parlé à des amis ou membres de la famille (46 %), communiqué directement avec des employeurs (38 %), répondu à des annonces de journaux (37 %) et consulté une agence de placement (22 %).

La popularité des méthodes de recherche d'emploi varie selon la catégorie d'immigrants. Par exemple, les immigrants économiques (travailleurs qualifiés – demandeurs principaux, conjoints et personnes à charge de travailleurs qualifiés et autres immigrants économiques) ont surtout utilisé Internet et, comme deuxième choix, ont parlé à des amis et à des membres de la famille. En comparaison, les immigrants de la catégorie du regroupement familial et les réfugiés étaient plus susceptibles d'utiliser leurs réseaux personnels pour trouver un emploi (54 % et 61 %, respectivement). Ce résultat pourrait être attribuable aux écarts observés entre les différentes catégories aux titres de l'âge et de la scolarité. Certaines études révèlent que le taux d'utilisation d'Internet augmente avec le niveau de scolarité et l'âge : les adultes canadiens âgés de 18 à 44 ans ayant au

⁵ L'évolution du taux d'emploi et de la satisfaction au travail au fil du temps sera examinée en détail plus loin dans le rapport.

⁶ Pendant la première vague, 73 % des réfugiés ont suivi des cours généraux ou des cours de langue, comparativement à 46 % de tous les immigrants de l'ELIC.

moins fait des études postsecondaires partielles sont beaucoup plus susceptibles d'utiliser Internet que les adultes plus âgés et ceux ayant moins de scolarité⁷. Ainsi, une scolarité plus grande et une concentration plus forte dans le groupe d'âge d'activité maximale 25-44 ans expliqueraient que les immigrants économiques utilisent Internet pour chercher un emploi davantage que les immigrants de la catégorie du regroupement familial et les réfugiés.

Tableau 2 : Méthodes de recherche d'emploi, selon la catégorie d'immigrants, vague 3

Principales méthodes de recherche d'emploi	Catégorie d'immigrants					Tous les Immigrants
	Regroupement familial	Travailleurs qualifiés (DP)	Travailleurs qualifiés (C et PC)	Autres immigrants économiques	Réfugiés	
Tous les immigrants	42 615	54 527	40 016	9 835	9 741	157 615
Immigrants ayant cherché un emploi	16 328	31 137	20 920	3 320	5 081	77 328
Méthodes de recherche d'emploi						
Ont communiqué directement avec les employeurs éventuels	41 %	36 %	38 %	33 %	53 %	38 %
Ont parlé à des amis et à des membres de la famille	54 %	41 %	44 %	41 %	61 %	46 %
Ont placé des annonces dans les journaux ou y ont répondu	37 %	38 %	35 %	39 %	33 %	37 %
Ont consulté une agence de placement	20 %	26 %	22 %	11 %	19 %	22 %
Ont cherché dans Internet	36 %	76 %	56 %	45 %	32 %	58 %

Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, 2005.

Les méthodes utilisées pour la recherche d'un emploi varient peu selon le sexe (tableau 3). Les femmes étaient moins enclines à chercher un emploi dans Internet deux ans 49 % et quatre ans 52 % après l'arrivée, comparativement aux hommes 61 % et 62 %, respectivement. Ce résultat concorde avec les différences observées entre les catégories d'immigrants. Aucun écart marqué n'a été relevé entre les hommes et les femmes concernant l'utilisation des autres méthodes de recherche d'emploi.

⁷ Statistique Canada (2006), « Enquête canadienne sur l'utilisation d'Internet (2005) », *Le Quotidien*, 15 août 2006.

Tableau 3 : Méthodes de recherche d'emploi, selon le sexe, vagues 2 et 3¹

Principales méthodes de recherche d'emploi	Hommes		Femmes	
<u>Tous les immigrants</u>	<u>78,003</u>		<u>79,612</u>	
	<u>Vague 2</u>	<u>Vague 3</u>	<u>Vague 2</u>	<u>Vague 3</u>
<u>Immigrants ayant cherché un emploi</u>	<u>49,768</u>	<u>42,426</u>	<u>41,647</u>	<u>34,902</u>
<u>Méthodes de recherche d'emploi</u>				
Ont communiqué directement avec les employeurs	48 %	38 %	46 %	39 %
Ont parlé à des amis et à des membres de la famille	52 %	48 %	52 %	44 %
Ont placé des annonces dans les journaux ou y ont répondu	56 %	36 %	53 %	37 %
Ont consulté une agence de placement	31 %	22 %	25 %	22 %
Ont cherché dans Internet	61 %	62 %	49 %	52 %

¹ À la première vague de l'ELIC, la question portant sur les méthodes de recherche d'emploi a été posée aux le répondant longitudinal (RL) actifs qui avaient été sans travail durant sept jours consécutifs ou plus et qui occupaient un emploi au moment de l'entrevue, tandis qu'aux deuxième et troisième vagues, la question a été posée à tous les RL. Comme les résultats de la vague 1 ne se prêtent pas à une comparaison, seuls ceux des vagues suivantes sont
Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, 2005.

Difficultés à trouver un emploi

Bien qu'un grand nombre d'immigrants aient dit avoir eu des difficultés à trouver du travail, cette proportion a diminué avec le temps (tableau 4). Six mois après l'arrivée, 70 % des nouveaux arrivants qui ont cherché du travail ont dit qu'ils avaient eu des difficultés. Cette proportion avait diminué deux ans après l'arrivée 68 % et encore plus quatre ans après l'arrivée 59 %.

Tableau 4 : Difficultés à trouver un emploi, selon la catégorie d'immigrants, vagues 1, 2 et 3

	Catégorie d'immigrants					Tous les Immigrants
	Regroupement familial	Travailleurs qualifiés (DP)	Travailleurs qualifiés (C et PC)	Autres immigrants économiques	Réfugiés	
Vague 1						
Immigrants ayant cherché un	26 461	49 909	26 111	4 823	4 505	112 652
Immigrants ayant eu des difficultés à trouver un emploi	14 680	37 873	19 752	2 682	3 060	78 352
	55 %	76 %	76 %	56 %	68 %	70 %
Vague 2						
Immigrants ayant cherché un	20 091	37 512	23 346	4 128	5 736	91 414
Immigrants ayant eu des difficultés à trouver un emploi	11 740	27 415	16 697	2 365	3 959	62 454
	58 %	73 %	72 %	57 %	69 %	68 %
Vague 3						
Immigrants ayant cherché un	16 328	31 137	20 920	3 320	5 081	77 328
Immigrants ayant eu des difficultés à trouver un emploi	8 155	20 066	12 626	1 732	3 069	45 908
	50 %	64 %	60 %	52 %	60 %	59 %

Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, 2005.

Parmi les immigrants de toutes les catégories, les travailleurs qualifiés - demandeur principal ont été les plus nombreux à dire qu'ils avaient eu des difficultés à trouver un emploi durant les quatre premières années. En effet, quatre ans après l'arrivée, 64 % d'entre eux ayant cherché du travail ont dit avoir eu des difficultés, suivis de près par leurs conjoints et personnes à charge (60 %), les réfugiés (60 %) et les immigrants de la catégorie du regroupement familial (50 %). Ce résultat appuie le constat de chercheurs selon lequel, au début des années 2000, les immigrants travailleurs qualifiés étaient plus susceptibles que ceux de la catégorie du regroupement familial de connaître une dégradation de leur situation économique⁸. Le ralentissement dans le secteur des TI après 2000 expliquerait partiellement ce résultat, puisque la proportion de travailleurs qualifiés cherchant un emploi dans ce secteur et dans les domaines connexes était considérable.

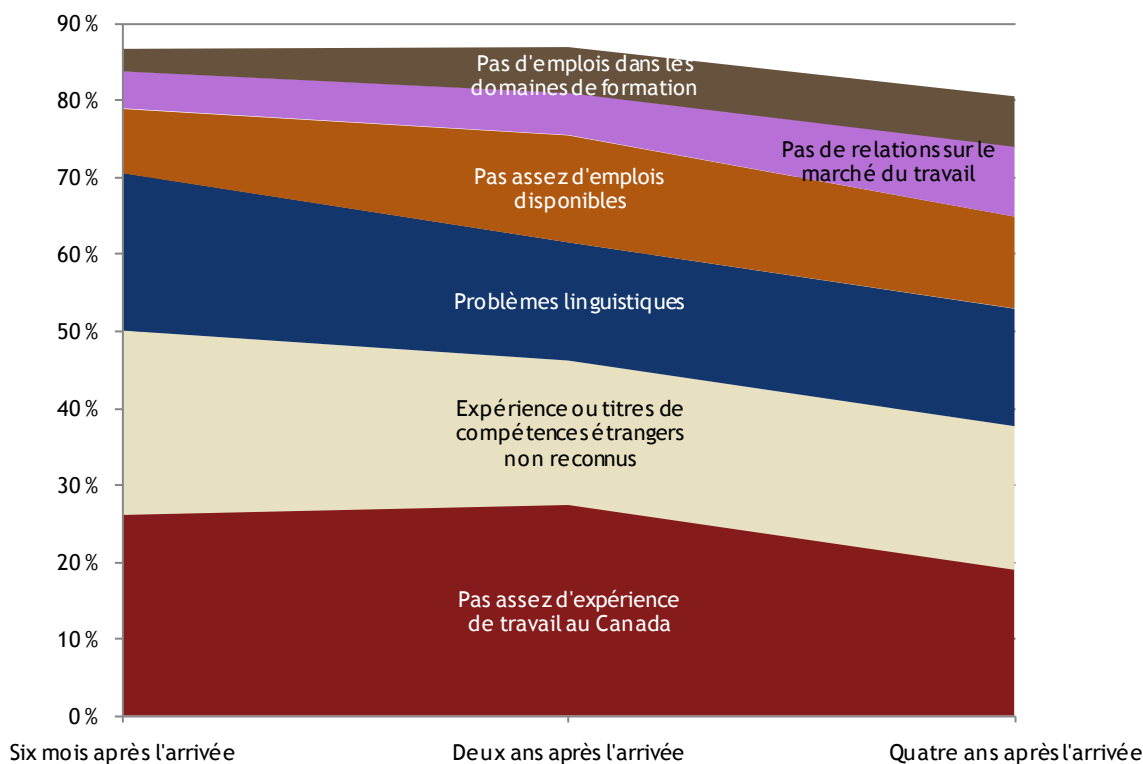
Bien que les travailleurs qualifiés (demandeur principal ainsi que conjoints et personnes à charge) aient été les plus nombreux à signaler des difficultés liées à la recherche d'un emploi, cette tendance a diminué au fil du temps. Parmi les immigrants admis dans d'autres catégories, la proportion ayant mentionné des obstacles dans la recherche d'un emploi a légèrement augmenté deux ans après l'arrivée et a ensuite baissé considérablement quatre ans après l'arrivée. Les résultats montrent que les immigrants de l'ELIC ont pu, au fil du temps, surmonter certains obstacles sur le marché du travail, même si la période initiale a présenté des défis pour la plupart.

En ce qui concerne les problèmes les plus sérieux vécus par les immigrants de l'ELIC dans la recherche d'un emploi, au fil du temps, quelques tendances se dessinent (figure 1). Le manque d'expérience de travail au

⁸ Picot, G., Hou, F. et Coulombe, S. (2007), « Le faible revenu chronique et la dynamique du faible revenu chez les nouveaux immigrants », *Documents de recherche de la Direction des études analytiques*, n° 294, Statistique Canada.

Canada est le problème le plus sérieux que les nouveaux arrivants ont dit avoir vécu le plus souvent dans la recherche d'un emploi pendant les quatre premières années au Canada. Le deuxième problème le plus sérieux était le manque de reconnaissance de l'expérience ou des titres de compétences acquis à l'étranger, tandis que les problèmes linguistiques persistaient toujours quatre ans après l'arrivée. Le manque de débouchés, de relations et d'emplois dans leurs domaines d'études était aussi un obstacle couramment évoqué par les nouveaux arrivants essayant d'intégrer le marché du travail.

Figure 1 : Problèmes les plus sérieux liés à la recherche d'emploi, vagues 1, 2 et 3



Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, 2005.

Les problèmes liés à la reconnaissance des titres de compétences étrangers touchaient particulièrement les travailleurs qualifiés - demandeur principal. En effet, quatre ans après l'arrivée, 23 % d'entre eux disaient que le problème le plus sérieux les empêchant d'intégrer le marché du travail canadien était la difficulté à faire reconnaître l'expérience et les titres de compétences acquis à l'étranger. Les immigrants de la catégorie du regroupement familial ainsi que les conjoints et personnes à charge de travailleurs qualifiés se heurtaient à des obstacles similaires. Un plus grand nombre de conjoints et de personnes à charge de travailleurs qualifiés ont signalé le manque de reconnaissance de l'expérience et des titres de compétences acquis à l'étranger comme un problème sérieux quatre ans après l'arrivée.

La proportion d'immigrants pour qui les problèmes linguistiques ont représenté l'obstacle le plus sérieux à l'entrée sur le marché du travail a diminué au fil du temps, et ce, dans presque toutes les catégories. Pour les réfugiés et les autres immigrants économiques cependant, les problèmes liés à la langue étaient plus courants. Par exemple, quatre ans après l'arrivée, la proportion de réfugiés signalant la langue comme le problème le plus sérieux dans la recherche d'emploi, bien que considérablement plus faible que celle enregistrée six mois après l'arrivée 43 %, était encore élevée à 25 %.

Tableau 5 : Problèmes les plus sérieux liés à la recherche d'emploi, selon la catégorie d'immigrants, vagues 1, 2 et 3

	Catégorie d'immigrants					
	Regroupement familial	Travailleurs qualifiés (DP)	Travailleurs qualifiés (C et PC)	Autres immigrants économiques	Réfugiés	Tous les Immigrants
Vague 1						
<u>Immigrants ayant eu des difficultés à trouver un emploi</u>	<u>14 680</u>	<u>37 873</u>	<u>19 752</u>	<u>2 682</u>	<u>3 060</u>	<u>78 352</u>
<u>Problèmes les plus sérieux liés à la recherche d'emploi</u>						
Problèmes linguistiques	28 %	13 %	23 %	38 %	43 %	20 %
Expérience ou titres de compétences étrangers non reconnus	16 %	29 %	25 %	11 %	11 %	24 %
Pas assez d'expérience de travail au Canada	24 %	28 %	27 %	19 %	19 %	26 %
Pas assez d'emplois disponibles	7 %	10 %	7 %	7 % ^t	7 % ^t	8 %
Vague 2						
<u>Immigrants ayant eu des difficultés à trouver un emploi</u>	<u>11 740</u>	<u>27 415</u>	<u>16 697</u>	<u>2 365</u>	<u>3 959</u>	<u>62 454</u>
<u>Problèmes les plus sérieux liés à la recherche d'emploi</u>						
Problèmes linguistiques	21 %	9 %	19 %	20 %	29 %	15 %
Expérience ou titres de compétences étrangers non reconnus	10 %	24 %	19 %	9 %	10 %	19 %
Pas assez d'expérience de travail au Canada	27 %	27 %	29 %	23 %	28 %	28 %
Pas assez d'emplois disponibles	15 %	16 %	11 %	15 %	9 %	14 %
Vague 3						
<u>Immigrants ayant eu des difficultés à trouver un emploi</u>	<u>8 155</u>	<u>20 066</u>	<u>12 626</u>	<u>1 732</u>	<u>3 069</u>	<u>45 908</u>
<u>Problèmes les plus sérieux liés à la recherche d'emploi</u>						
Problèmes linguistiques	18 %	10 %	18 %	22 %	25 %	15 %
Expérience ou titres de compétences étrangers non reconnus	12 %	23 %	18 %	10 %	17 %	19 %
Pas assez d'expérience de travail au Canada	20 %	18 %	21 %	19 %	14 %	19 %
Pas assez d'emplois disponibles	10 %	13 %	11 %	14 %	12 %	12 %

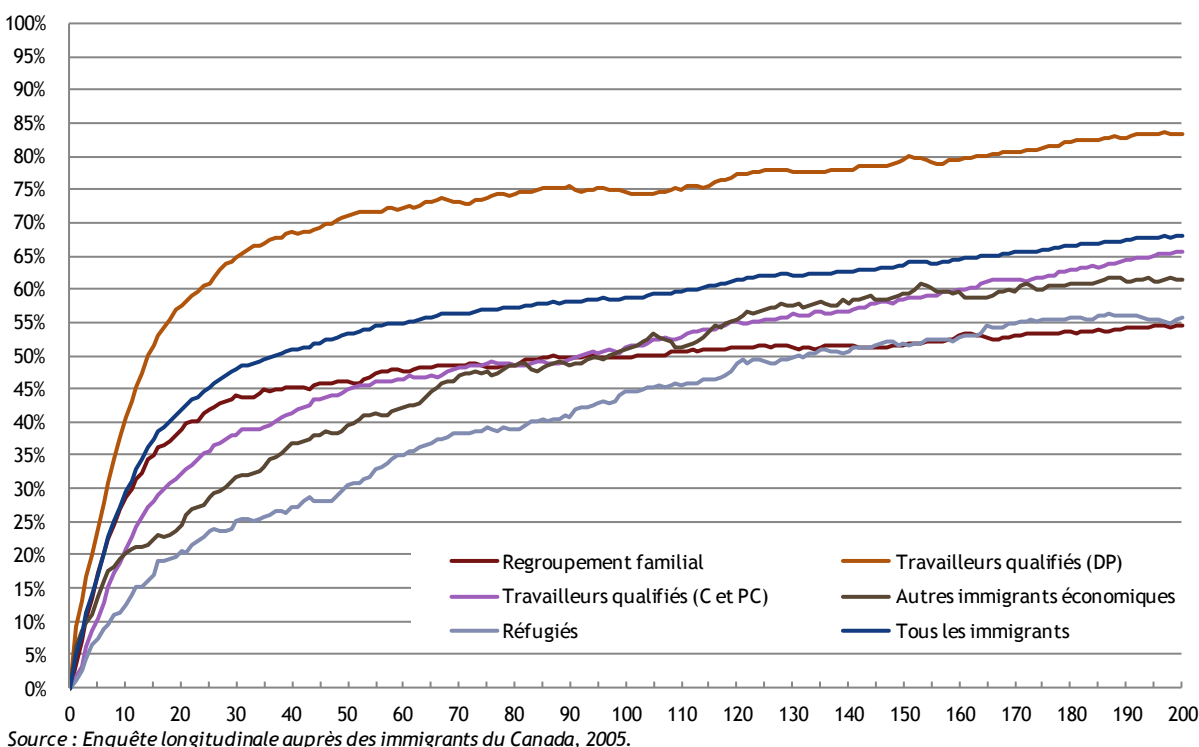
^t À utiliser avec prudence.

Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, 2005.

Hausse constante du ratio emploi/population

Malgré plusieurs obstacles à l'entrée sur le marché du travail canadien, les immigrants de l'ELIC ont enregistré des gains importants au fil du temps sur le plan de l'emploi. La figure 2 illustre le ratio hebdomadaire emploi/population pour les immigrants de l'ELIC, par catégorie, durant les quatre premières années au Canada. Pour l'ensemble des immigrants, le ratio emploi/population affiche une croissance constante, passant de 45 % six mois après l'arrivée à 59 % après deux ans et à 68 % après quatre ans. Le taux d'emploi a même rattrapé et dépassé la moyenne canadienne qui se situait à 62,7 % en 2005⁹.

Figure 2 : Ratio emploi/population par semaine après l'arrivée, selon la catégorie d'immigrants



Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, 2005.

La hausse du taux d'emploi est principalement attribuable aux travailleurs qualifiés - demandeur principal. En effet, durant les quatre premières années au Canada, ce groupe affichait, à tout moment, un taux d'emploi supérieur à la moyenne.

Malgré leur rendement initial inférieur à celui des immigrants de la catégorie du regroupement familial et des autres immigrants économiques, les conjoints et personnes à charge de travailleurs qualifiés ont réussi à augmenter régulièrement leur taux d'emploi jusqu'à dépasser celui des immigrants de la catégorie du regroupement familial deux ans après l'arrivée et celui des autres immigrants économiques trois ans après l'arrivée. Après quatre ans au Canada, le taux d'emploi des conjoints et personnes à charge de travailleurs qualifiés se situait à 65 %, soit près du taux moyen enregistré pour tous les immigrants de l'ELIC 68 %.

Malgré un taux d'emploi plus faible comparativement à celui observé pour la plupart des autres catégories, les réfugiés ont fait les gains les plus importants sur le marché du travail au fil du temps. Comme le montre la figure 2, la tendance à la hausse la plus forte se trouve dans la dynamique d'emploi des réfugiés. En effet, trois ans après l'arrivée, les réfugiés dépassaient les immigrants de la catégorie du regroupement familial par rapport au taux d'emploi. En comparaison, ces derniers ont enregistré des gains minimes au titre du ratio emploi/population après avoir connu des hausses importantes durant les premiers mois au Canada.

⁹ Source : Statistique Canada, CANSIM, tableaux 282-0002 et 282-0022, n° 71F0004XCB au catalogue.

Statistiques sur la population active, selon la catégorie d'immigrants

Le tableau 6 présente des statistiques sur la population active, selon la catégorie d'immigrants, à la fin de la vague 3. Après quatre ans au Canada, 84 % des immigrants de l'ELIC étaient actifs et 68 % occupaient un emploi. Comparativement aux taux enregistrés six mois et deux ans après l'arrivée, les taux d'activité et d'emploi avaient augmenté substantiellement à la fin de la troisième vague (figure 3).

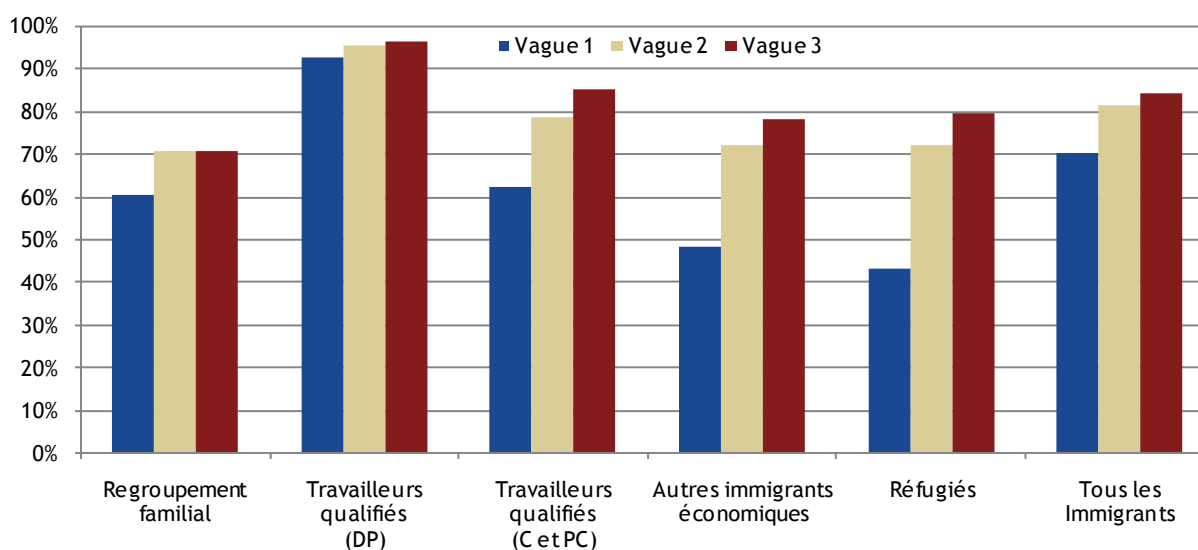
Tableau 6 : Statistiques sur la population active, selon la catégorie d'immigrants, vague 3

	Catégorie d'immigrants					Tous les Immigrants
	Regroupement familial	Travailleurs qualifiés (DP)	Travailleurs qualifiés (C et PC)	Autres immigrants économiques	Réfugiés	
Tous les immigrants	42 615	54 527	40 016	9 835	9 741	157 615
Taux d'activité						
Vague 3	71 %	96 %	85 %	78 %	80 %	84 %
Taux d'emploi						
Vague 3	55 %	84 %	65 %	62 %	56 %	68 %
Population active - V3	30 155	52 528	34 137	7 693	7 748	133 142
Taux de chômage						
Vague 3	22 %	13 %	24 %	21 %	29 %	19 %

Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, 2005.

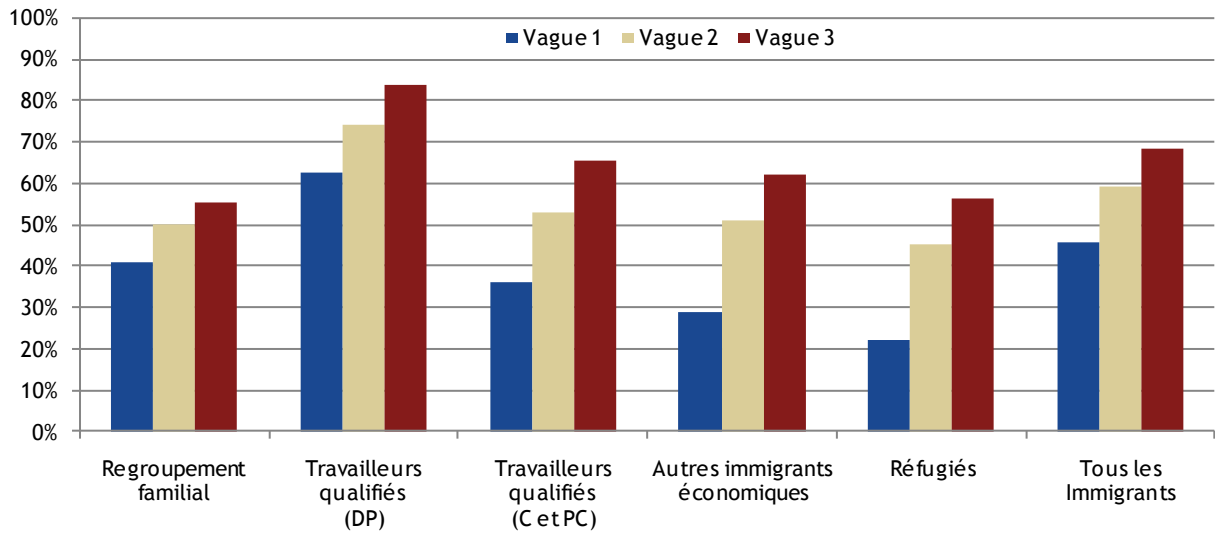
Il n'est pas surprenant de constater que les travailleurs qualifiés - demandeur principal affichent les taux d'activité et d'emploi les plus élevés, compte tenu de leurs compétences professionnelles. Ce sont les réfugiés qui ont enregistré les gains les plus importants sur les plans de l'activité et de l'emploi. De six mois à quatre ans après l'arrivée, les réfugiés se sont approprié la plus grande part de la hausse des taux d'activité et d'emploi pour toutes les catégories d'immigrants. Ce résultat concorde avec le taux de participation de ce groupe à des activités éducatives. Un grand nombre de réfugiés ont suivi des cours généraux ou des cours de langue durant la période initiale d'établissement (73 % pour la vague 1, 57 % pour la vague 2 et 48 % pour la vague 3), après quoi ils ont commencé à participer activement sur le marché du travail.

Figure 3 : Taux d'activité, selon la catégorie d'immigrants, vagues 1, 2 et 3



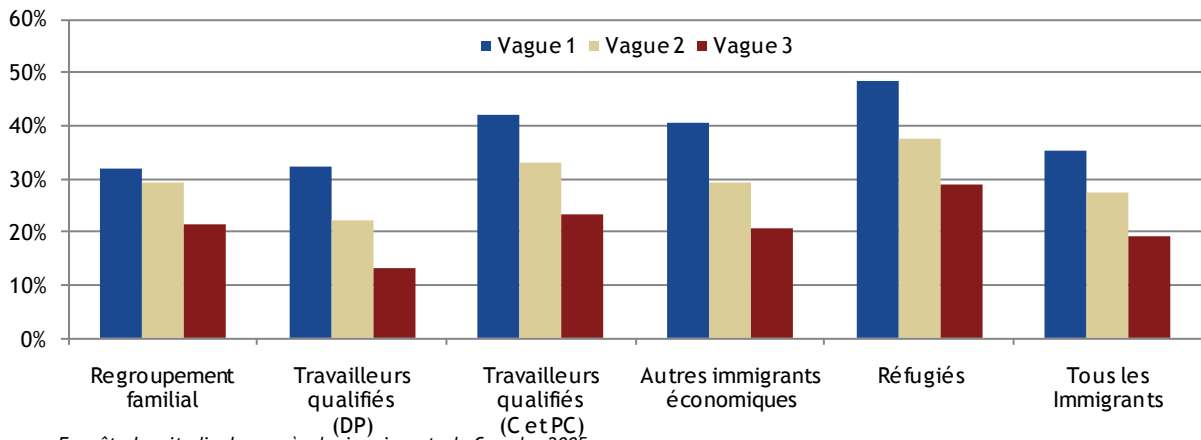
Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, 2005.

Figure 4 : Taux d'emploi, selon la catégorie d'immigrants, vagues 1, 2 et 3



Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, 2005.

Figure 5 : Taux de chômage, selon la catégorie d'immigrants, vagues 1, 2 et 3



Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, 2005.

Malgré la hausse du taux d'emploi observée pour tous les immigrants de l'ELIC, le taux d'activité accru des immigrants et les difficultés à trouver un emploi ont entraîné un taux de chômage élevé pour cette population. Le taux de chômage quatre ans après l'arrivée se situait à 19 % pour tous les immigrants de l'ELIC, ce qui est tout de même beaucoup mieux que les taux de 37 % et de 28 % enregistrés six mois et deux ans après l'arrivée, respectivement. Ce taux était cependant beaucoup plus élevé que la moyenne canadienne en 2005 6,8 %¹⁰.

Les travailleurs qualifiés - demandeur principal affichaient le taux de chômage le plus faible à tout moment durant les trois vagues : 33 % après six mois, 22 % après 24 mois et 13 % après 48 mois. Les autres immigrants économiques ont également amélioré sensiblement leur situation sur le marché du travail canadien, comme en témoignent leurs taux d'activité et d'emploi plus élevés comparativement à ceux enregistrés durant les premiers mois au Canada. Les réfugiés ont connu la plus importante baisse du taux de chômage par rapport aux 49 % enregistrés six mois après l'arrivée, mais ils formaient toujours le plus grand groupe de chômeurs parmi toutes les catégories d'immigrants quatre ans après l'arrivée.

¹⁰ Source : Statistique Canada, CANSIM, tableaux 282-0002 et 282-0022, n° 71F0004XCB au catalogue.

Disparités dans les caractéristiques de la population active selon l'âge et le sexe

Des différences ont été relevées entre les groupes d'âge et les sexes pour ce qui a trait aux caractéristiques de la population active (tableau 7). Comparativement aux hommes, les femmes affichent un taux d'activité plus faible durant les quatre premières années au Canada. L'écart à ce titre s'est cependant atténué, passant de 25 % après six mois à 17 % après quatre ans. Toujours par rapport aux hommes, les femmes étaient moins susceptibles d'obtenir un emploi, occasionnant des taux d'emploi plus faibles et des taux de chômage plus élevés durant les trois vagues. Outre la disparité entre les sexes pour ce qui est des attitudes et des préférences à l'égard du marché du travail, cette différence s'explique également par la répartition hommes-femmes disparate entre les catégories d'immigrants. Comme la plupart des travailleurs qualifiés - demandeur principal sont des hommes (77 %) et que les femmes sont plus nombreuses dans la catégorie du regroupement familial (63 %) et dans celle des conjoints et personnes à charge de travailleurs qualifiés (75 %), les hommes étaient plus susceptibles de réussir sur le marché du travail étant donné le niveau d'instruction et de compétence exigé.

Les caractéristiques de la population active varient également selon le groupe d'âge. Les immigrants du groupe d'âge d'activité maximale, soit les 25-44 ans, affichent les taux d'activité et d'emploi les plus élevés tout au long des quatre premières années d'établissement. Neuf immigrants sur dix de ce groupe d'âge occupaient un emploi quatre ans après l'arrivée, comparativement à 87 % pour les 15-24 ans et à 81 % pour les 45-64 ans. Trois immigrants sur quatre âgés de 25 à 44 ans avaient un emploi quatre ans après l'arrivée, comparativement à 60 % et à 65 % pour les 15-24 ans et les 45-64 ans, respectivement. De tous les groupes d'âges, c'est le groupe d'âges d'activité maximale 25-44 ans qui affichait le taux de chômage le plus faible – 17 % comparativement à 31 % et à 20 % pour les 15-24 ans et les 45-64 ans, respectivement.

Les immigrants ayant l'âge de la retraite (65 ans et plus) comptaient pour 22 % de la population active quatre ans après l'arrivée, mais 12 % seulement exerçaient un emploi. Étant donné sa faible représentation sur le marché du travail, ce groupe affichait un taux de chômage de 44 % quatre ans après l'arrivée.

Tableau 7 : Statistiques sur la population active, selon le sexe et le groupe d'âge, vagues 1, 2 et 3

	Statistiques sur la population active								
	Taux d'activité			Taux d'emploi			Taux de chômage		
	Vague 1	Vague 2	Vague 3	Vague 1	Vague 2	Vague 3	Vague 1	Vague 2	Vague 3
Sexe									
Homme	83 %	91 %	93 %	56 %	70 %	78 %	32 %	23 %	16 %
Femme	58 %	72 %	76 %	35 %	48 %	58 %	40 %	34 %	23 %
Groupe d'âges									
15-24 ans	57 %	80 %	87 %	36 %	50 %	60 %	38 %	38 %	31 %
25-44 ans	78 %	87 %	90 %	51 %	64 %	75 %	34 %	26 %	17 %
45-64 ans	63 %	76 %	81 %	38 %	56 %	65 %	40 %	26 %	20 %
65 ans et plus	16 %	22 %	22 %	11 % ^E	11 % ^E	12 %	32 % ^E	50 %	44 %

^EÀ utiliser avec prudence.

Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, 2005.

Situation sur le marché du travail – disparités selon la région de résidence

La répartition géographique associée aux résultats sur le plan professionnel est conforme aux résultats de l'Enquête sur la population active (EPA)¹¹.

Grâce à une économie locale forte, les immigrants résidant dans les Prairies (Alberta, Manitoba et Saskatchewan) affichent quelques-uns des meilleurs résultats enregistrés par l'ensemble des immigrants sur le marché du travail. Poursuivant la tendance illustrée par les résultats de la deuxième vague de l'ELIC, les immigrants des Prairies ont continué d'améliorer leur situation durant la troisième vague. Par exemple, quatre ans après l'arrivée, 88 % des immigrants vivant en Alberta étaient actifs et 77 % occupaient un emploi, soit des taux supérieurs à ceux enregistrés dans toute province ne faisant pas partie des Prairies. À 13 %, le taux de chômage enregistré par les immigrants vivant en Alberta quatre ans après l'arrivée était le plus faible à l'échelle provinciale.

En comparaison, les immigrants vivant au Québec se sont heurtés à des conditions d'emploi plus difficiles. En effet, après quatre ans au Canada, ceux ayant choisi de vivre au Québec avaient un taux de chômage de 28 %, bien supérieur à celui enregistré pour l'ensemble des immigrants de l'ELIC (19 %) et à celui de toute autre province.

Les statistiques sur la population active dans les grandes régions métropolitaines de recensement (RMR) confirment les tendances qui ressortent des résultats provinciaux. Parmi les cinq grandes RMR¹², c'est à Montréal que les nouveaux arrivants affichaient les taux d'activité et d'emploi les plus faibles et le taux de chômage le plus élevé quatre ans après l'arrivée. Les immigrants vivant à Calgary, en revanche, ont connu les meilleurs résultats en ce qui a trait aux taux d'activité et d'emploi, ainsi que le taux de chômage le plus faible tout au long des quatre premières années.

Le fait d'habiter une grande ville ne confère pas nécessairement un avantage aux immigrants : comparativement à ceux établis dans les plus grandes RMR, à l'exception de Calgary, les nouveaux arrivants qui se sont établis dans d'autres régions affichaient un taux d'emploi plus élevé et un taux de chômage plus faible quatre ans après leur arrivée.

¹¹ Zietsma, Danielle (2007), « Les immigrants sur le marché canadien du travail en 2006 : premiers résultats de l'Enquête sur la population active du Canada », *Série d'analyses de la population active immigrante*, Statistique Canada.

¹² Les cinq plus grandes RMR sont Toronto, Montréal, Vancouver, Ottawa-Gatineau et Calgary.

Tableau 8 : Statistiques sur la population active, selon la province de résidence et les régions métropolitaines de recensement (RMR) choisies, vagues 1, 2 et 3

	Taux d'activité			Taux d'emploi			Taux de chômage		
	Vague 1	Vague 2	Vague 3	Vague 1	Vague 2	Vague 3	Vague 1	Vague 2	Vague 3
Canada	70 %	82 %	84 %	45 %	59 %	68 %	35 %	28 %	19 %
Province de résidence¹									
Provinces de l'Atlantique ²	66 %	83 %	83 %	47 %	59 %	73 %	28 %	29 %	F
Québec	67 %	75 %	82 %	33 %	46 %	59 %	51 %	39 %	28 %
Ontario	73 %	83 %	85 %	48 %	62 %	70 %	33 %	25 %	18 %
Manitoba	75 %	88 %	92 %	59 %	72 %	80 %	21 % ³	18 % ³	13 % ³
Saskatchewan	68 % ³	90 % ³	97 % ³	55 % ³	63 % ³	81 % ³	F	F	F
Alberta	75 %	87 %	88 %	58 %	66 %	77 %	24 %	24 %	13 %
C.-B.	64 %	80 %	82 %	40 %	57 %	66 %	38 %	29 %	20 %
Région métropolitaine de recensement (RMR)									
Toronto	74 %	83 %	85 %	50 %	62 %	70 %	33 %	25 %	18 %
Montréal	68 %	76 %	81 %	32 %	45 %	58 %	53 %	41 %	28 %
Vancouver	63 %	80 %	82 %	38 %	57 %	66 %	39 %	29 %	20 %
Calgary	76 %	86 %	87 %	56 %	65 %	75 %	27 %	25 %	13 %
Ottawa-Gatineau	71 %	79 %	82 %	41 %	56 %	67 %	42 %	29 %	19 %
Autres régions	69 %	82 %	86 %	49 %	62 %	72 %	29 %	25 %	16 %

¹ Les territoires ne figurent pas dans le tableau en raison du nombre extrêmement faible d'immigrants qui y vivent.

² Les provinces de l'Atlantique sont la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador.

³ À utiliser avec prudence.

F Trop peu fiable pour être publié.

Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, 2005.

Importance du pays d'origine

Bien que les immigrants de toutes les régions du monde aient sensiblement amélioré leur situation au fil du temps sur le plan des taux d'emploi et de chômage, les statistiques sur la population active révèlent également quelques variations selon la région d'origine.

Quatre ans après l'arrivée, les immigrants originaires de l'Océanie et de l'Australie, de l'Europe, et de l'Amérique du Nord ont continué de bien réussir, comme le montrent les taux d'emploi plus élevés¹³ et les taux de chômage plus faibles. Par ailleurs, durant la même période, les nouveaux arrivants originaires de l'Amérique centrale et du Sud ainsi que des Caraïbes ont réalisé des gains importants sur le marché du travail canadien; par exemple, le taux d'emploi des immigrants de l'Amérique centrale et du Sud est passé de 41 % six mois après l'arrivée à 73 % quatre ans après l'arrivée. Parallèlement, leur taux de chômage a reculé de façon spectaculaire de 35 à 15 % durant la même période.

Tableau 9 : Statistiques sur la population active, selon les principaux pays et régions sources, vagues 1, 2 et 3

	Nombre	Taux d'activité			Taux d'emploi			Taux de chômage		
		Vague 1	Vague 2	Vague 3	Vague 1	Vague 2	Vague 3	Vague 1	Vague 2	Vague 3
Région du monde										
Amérique du Nord	1 768	70 %	74 %	75 %	58 %	68 %	65 %	F	F	F
Europe	24 038	72 %	86 %	88 %	50 %	68 %	76 %	31 %	20 %	14 %
Asie	100 619	70 %	81 %	84 %	46 %	58 %	67 %	34 %	29 %	20 %
Moyen-Orient	6 141	55 %	65 %	71 %	29 %	44 %	54 %	48 %	32 %	24 %
Afrique	14 547	74 %	82 %	85 %	37 %	53 %	66 %	51 %	36 %	22 %
Caraïbes et Guyana	4 847	78 %	85 %	88 %	53 %	66 %	73 %	32 %	23 %	18 %
Amérique du Sud et central	4 703	63 %	84 %	86 %	41 %	63 %	73 %	35 %	25 %	15 % ^t
Océanie et Australie	835	83 %	95 %	95 %	63 %	86 %	85 %	24 % ^t	F	F
Pays source										
Chine	29 492	70 %	80 %	84 %	40 %	50 %	65 %	43 %	37 %	23 %
Inde	24 451	80 %	87 %	87 %	60 %	67 %	73 %	25 %	23 %	16 %
Philippines	12 406	83 %	90 %	91 %	68 %	78 %	83 %	18 %	14 %	9 %
Pakistan	7 599	66 %	76 %	75 %	43 %	52 %	58 %	34 %	32 %	23 %
Corée du Sud	6 202	52 %	78 %	86 %	25 %	56 %	66 %	52 %	28 %	23 %
Roumanie	4 989	82 %	92 %	94 %	53 %	74 %	83 %	36 %	20 %	12 %
Iran	4 485	56 %	77 %	86 %	24 %	48 %	60 %	57 %	38 %	30 %
Sri Lanka	3 673	58 %	63 %	75 %	39 %	39 %	52 %	33 %	38 %	31 %
Maroc	2 967	84 %	80 %	82 %	26 %	34 %	56 %	69 %	58 %	32 %
Russie	2 909	66 %	82 %	88 %	46 %	61 %	70 %	29 %	26 %	20 %

^t À utiliser avec prudence.

F Trop peu fiable pour être publié.

Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, 2005.

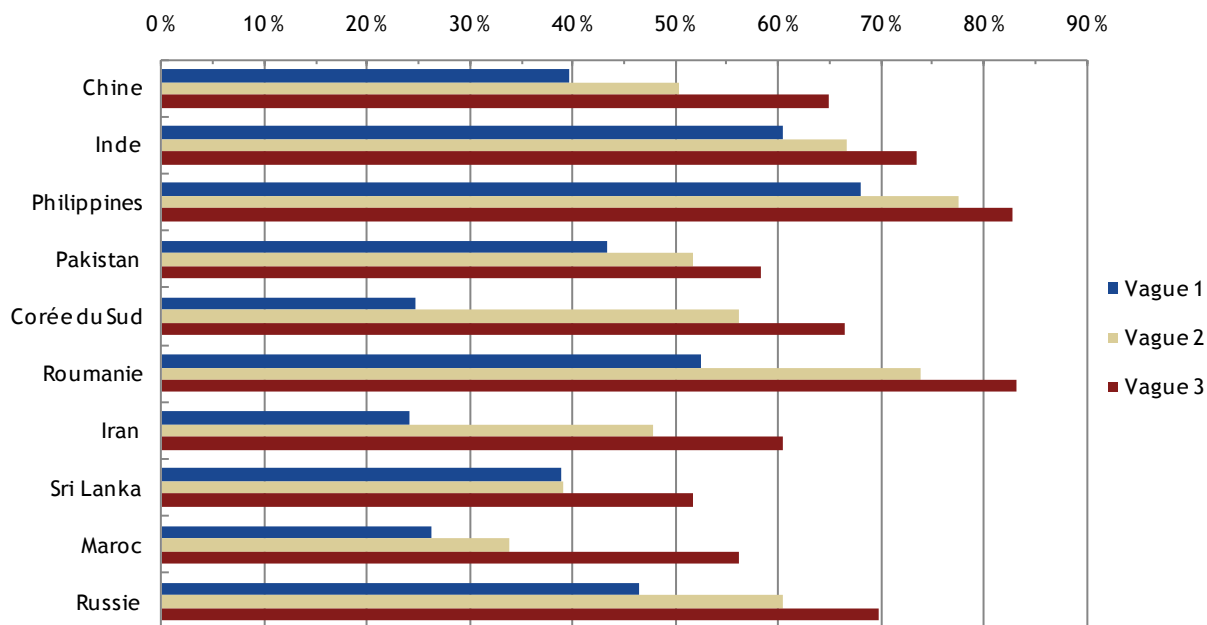
En comparaison, les immigrants du Moyen-Orient affichent des résultats relativement plus faibles que ceux des autres groupes : quatre ans après l'arrivée, le taux de chômage s'établissait à 24 %, soit 5 % de plus que

¹³ À l'exception du taux d'emploi des immigrants originaires de l'Amérique du Nord. Le taux d'emploi pour ce groupe était inférieur à celui des immigrants de nombreuses autres régions. Le faible taux d'activité de ce groupe expliquerait en partie les écarts au titre de l'emploi.

celui de tous les immigrants de l'ELIC. De même, les immigrants originaires de l'Asie et de l'Afrique avaient aussi, par rapport à la moyenne, un taux d'emploi inférieur et un taux de chômage plus élevé.

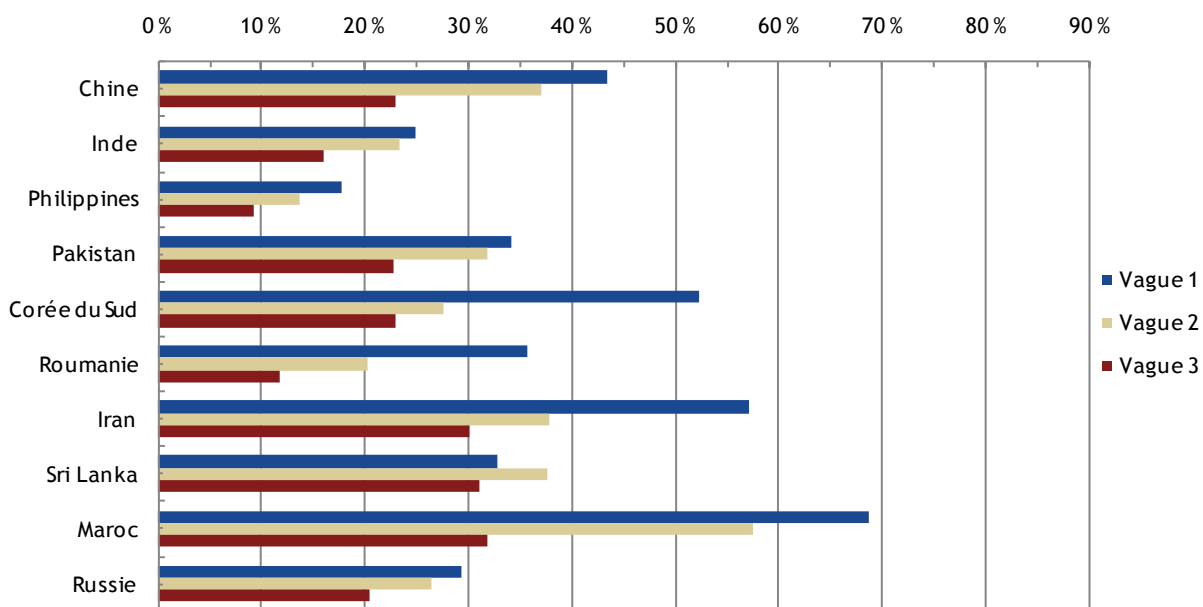
La situation sur le marché du travail varie également selon le pays d'origine. La figure 4 illustre les taux d'emploi et de chômage selon les principaux pays sources au cours des trois vagues.

Figure 6 : Taux d'emploi, selon les principaux pays sources, vagues 1, 2 et 3



Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, 2005.

Figure 7 : Taux de chômage, selon les principaux pays sources, vagues 1, 2 et 3



Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, 2005.

Tandis que les immigrants originaires de l'Inde, des Philippines et de la Roumanie ont obtenu de meilleurs taux d'emploi tout au long des trois vagues, ceux arrivés de la Roumanie, de la Corée du Sud, de l'Iran et du Maroc ont enregistré la croissance la plus forte durant les quatre premières années au Canada. Pour les immigrants de la Corée du Sud et de l'Iran, la hausse découle en grande partie de l'augmentation marquée du taux d'activité au fil du temps. Les nouveaux arrivants du Maroc ont devancé les autres immigrants pour ce qui est de la croissance, leur taux d'emploi passant de 26 % six mois après l'arrivée à 56 % quatre ans après l'arrivée, et ils ont affiché un taux d'activité presque constant, à plus de 80 %, durant les trois vagues.

Dans le classement des dix principaux pays sources, les immigrants des Philippines et de la Roumanie se sont mieux tirés d'affaire que ceux des autres pays, ce résultat se traduisant par un taux de chômage plus faible. Quatre ans après l'arrivée, le taux de chômage de ces deux groupes s'établissait respectivement à 9 % et à 12 %, ce qui est bien inférieur à la moyenne pour l'ensemble des immigrants de l'ELIC 19 %. Même si le taux d'emploi s'est amélioré pour les immigrants de tous les principaux pays sources, les nouveaux arrivants originaires de l'Iran, du Sri Lanka et du Maroc affichent des résultats relativement plus faibles par rapport à ceux des immigrants des autres principaux pays sources. Pour les immigrants des deux premiers pays sources, soit la Chine et l'Inde, la situation s'est déroulée autrement sur le marché du travail : pendant les quatre premières années, les immigrants indiens avaient un taux de chômage inférieur à la moyenne tandis que celui des immigrants chinois surpassait la moyenne.

Plusieurs facteurs pourraient expliquer la variation des résultats entre les pays sources, dont les différences dans la connaissance des langues officielles, la reconnaissance des titres de compétences étrangers, la catégorie d'admission et les disparités selon l'âge et le sexe.

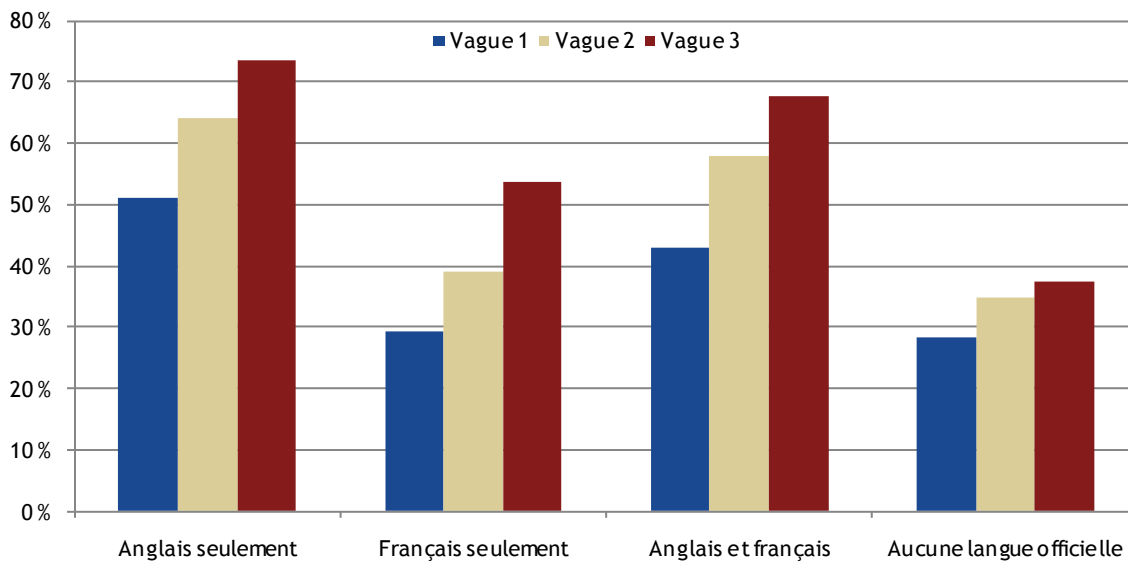
Connaissance des langues officielles – incidence sur l’emploi

Le taux d’emploi varie en fonction de la connaissance des langues officielles (figure 5). Les immigrants pouvant converser en anglais affichent les résultats les plus solides sur le plan de l’emploi, soit un taux d’emploi plus élevé et un taux de chômage plus faible durant les trois vagues, comparativement à ceux ne parlant pas du tout anglais. Les nouveaux arrivants bilingues avaient, eux aussi, assez bien réussi sur le marché du travail canadien quatre ans après l’arrivée.

Le gain le plus important a été observé chez les unilingues francophones. Quatre ans après l’arrivée, les immigrants capables de converser uniquement en français avaient un taux d’emploi de 54 %, soit une hausse substantielle par rapport aux 29 % enregistrés six mois après l’arrivée. Aux entrevues de la dernière vague, le taux de chômage des unilingues francophones était inférieur à celui des immigrants ne connaissant aucune des deux langues officielles.

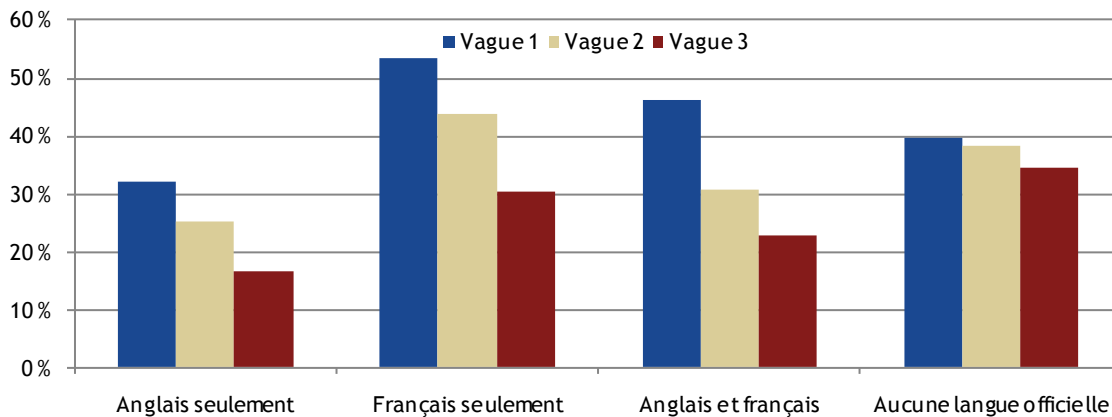
À la lumière de ces résultats, il devient très évident que la faible performance des immigrants sur le marché du travail du Québec a eu une incidence sur les résultats de tous les immigrants, et ce, même s’ils parlent français.

Figure 8 : Taux d’emploi, selon la connaissance des langues officielles, vagues 1, 2 et 3



Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, 2005.

Figure 9 : Taux de chômage, selon la connaissance des langues officielles, vagues 1, 2 et 3



Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, 2005.

Nombre et genre d'emplois

Pendant les quatre premières années au Canada, 84 % des immigrants de l'ELIC ont occupé un emploi ou dirigé une entreprise. Parmi eux, environ un sur trois (34 %) a occupé un seul emploi tout au long de la période. Une proportion similaire d'immigrants (32 %) ont occupé deux emplois depuis l'arrivée, et près de un sur cinq (19 %) en a occupé trois depuis l'arrivée au Canada. Seulement 15 % des immigrants ont occupé quatre emplois ou plus pendant les quatre premières années au pays. Environ 25 000 immigrants (ou 16 %) n'ont pas occupé d'emploi durant les quatre premières années au Canada.

Tableau 10 : Nombre d'emplois occupés depuis l'arrivée, selon la catégorie d'immigrants, vague 3

	Catégorie d'immigrants					Tous les immigrants
	Regroupement familial	Travailleurs qualifiés (DP)	Travailleurs qualifiés (C et PC)	Autres immigrants économiques	Réfugiés	
Tous les immigrants	42 615	54 527	40 016	9 835	9 741	157 615
<u>Immigrants ayant un emploi ou une entreprise depuis l'arrivée</u>	30 751	52 278	33 843	7 611	7 261	132 624
(% de tous les immigrants)	72 %	96 %	85 %	77 %	75 %	84 %
<u>Nombre d'emplois occupés depuis l'arrivée</u>						
1	34 %	30 %	35 %	54 %	42 %	34 %
2	32 %	33 %	31 %	27 %	30 %	32 %
3	19 %	21 %	19 %	10 %	17 %	19 %
4 ou plus	15 %	16 %	14 %	9 % [†]	11 %	15 %

[†] À utiliser avec prudence.

Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, 2005.

Comme le montre le tableau 11, la répartition entre le travail à plein temps et à temps partiel n'a pas beaucoup changé au fil du temps pour les immigrants de l'ELIC. Environ huit immigrants sur dix qui occupaient un emploi au moment de l'entrevue travaillaient à plein temps (80 %, 80 % et 82 % aux entrevues des vagues 1, 2 et 3, respectivement). Des disparités ressortent, cependant, entre les catégories d'immigrants. Par exemple, les travailleurs qualifiés - demandeur principal avaient plus de chances de travailler à plein temps (87 %, 88 % et 91 % six mois, deux ans et quatre ans après l'arrivée). Les réfugiés et les autres immigrants économiques étaient moins susceptibles de travailler à plein temps. Si l'on examine les changements à cet égard au fil du temps, les réfugiés ont réussi à augmenter leur part d'emploi à plein temps de 63 % après deux ans à 71 % quatre ans après l'arrivée. Ces résultats concordent avec le fait qu'un grand nombre de réfugiés étaient occupés à suivre des cours pendant les premières années d'établissement et peuvent avoir choisi de travailler à temps partiel pour tenir compte de ces activités.

Tableau 11 : Situation plein temps/temps partiel de l'emploi principal courant, selon la catégorie d'immigrants, vagues 1, 2 et 3

	Catégorie d'immigrants					Tous les immigrants
	Regroupement familial	Travailleurs qualifiés (DP)	Travailleurs qualifiés (C et PC)	Autres immigrants économiques	Réfugiés	
Vague 1 --- six mois après l'arrivée						
Immigrants employés	17 474	34 072	14 444	2 829	2 155	71 693
Plein temps ¹	77 %	87 %	70 %	74 %	69 %	80 %
Temps partiel ⁴	23 %	13 %	30 %	26 %	31 %	20 %
Vague 2 --- deux ans après l'arrivée						
Immigrants employés	21 254	40 512	21 105	5 007	4 398	93 077
Plein temps	79 %	88 %	68 %	69 %	63 %	80 %
Temps partiel	20 %	11 %	31 %	30 %	36 %	20 %
Vague 3 --- quatre ans après l'arrivée						
Immigrants employés	23 640	45 562	26 108	6 098	5 488	107 662
Plein temps	81 %	91 %	73 %	69 %	71 %	82 %
Temps partiel	19 %	8 %	26 %	30 %	28 %	17 %

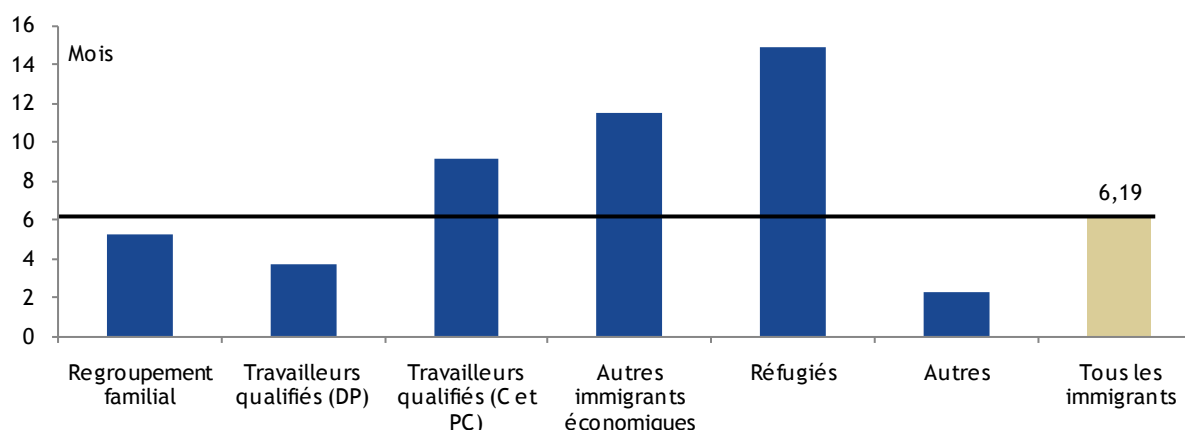
¹ Renvoie aux immigrants travaillant 30 heures ou plus par semaine en tant que proportion de tous les immigrants employés au moment de l'entrevue.

⁴ Renvoie aux immigrants travaillant moins de 30 heures par semaine en tant que proportion de tous les immigrants employés au moment de l'entrevue.

Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, 2005.

En moyenne, il a fallu environ six mois à un immigrant de l'ELIC pour obtenir son premier emploi au Canada (figure 6). Il n'est pas surprenant de constater que, de toutes les catégories d'immigrants, ce sont les travailleurs qualifiés - demandeur principal qui ont trouvé leur premier emploi le plus rapidement (3,7 mois). Probablement parce qu'ils disposaient d'un réseau familial, les immigrants de la catégorie du regroupement familial peuvent avoir bénéficié d'un accès plus rapide à l'emploi (5,3 mois) par rapport aux autres immigrants : en effet, il a fallu environ neuf mois aux conjoints et personnes à charge de travailleurs qualifiés, 11,5 mois aux autres immigrants économiques et 14,9 mois aux réfugiés pour trouver leur premier emploi au Canada.

Figure 10 : Nombre de mois entre la date d'arrivée et la date d'obtention du premier emploi, selon la catégorie d'immigrants



Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, 2005.

Résultats par profession

Le tableau 12 présente la répartition par profession des emplois occupés au fil du temps par les immigrants de l'ELIC, avant et après l'arrivée au Canada.

Avant l'arrivée, parmi les 121 200 immigrants qui avaient déjà occupé un emploi, 27 % avaient travaillé dans le secteur des sciences naturelles et appliquées et dans des domaines apparentés, 16 % en affaires, finances et administration, et 13 % en sciences sociales, enseignement, administration publique et religion. Ces emplois sont considérés comme des emplois professionnels et spécialisés.

Six mois après l'arrivée, la répartition par profession a évolué pour se concentrer davantage dans le secteur de la vente et des services (29 %) ainsi que dans les professions propres à la transformation, à la fabrication et aux services d'utilité publique (22 %), considérés comme des emplois peu spécialisés exigeant moins d'instruction. Il semble que, durant la période initiale d'établissement, les nouveaux immigrants ont dû accepter d'abord des emplois moins spécialisés.

Au fil du temps passé au Canada, un plus grand nombre d'immigrants ont trouvé des emplois en gestion, en affaires, en finances et administration, en sciences naturelles et appliquées et dans des domaines apparentés, ainsi qu'en santé, qui sont tous des domaines spécialisés. La proportion d'immigrants occupant un emploi professionnel s'est donc rapprochée de ce qu'elle était avant l'arrivée. Par exemple, quatre ans après l'arrivée, 16 % des immigrants employés travaillaient dans le secteur des affaires, des finances et de l'administration, un taux comparable à celui enregistré avant l'arrivée 16 % et supérieur à celui enregistré six mois après l'arrivée 12 %.

Tableau 12 : Répartition par profession des emplois occupés avant et après* l'arrivée

	Avant l'arrivée	Six mois après l'arrivée	Deux ans après l'arrivée	Quatre ans après l'arrivée
Tous les immigrants employés au moment de l'entrevue¹	121 200	71 214	82 269	107 000
Groupe professionnel				
Gestion	11 %	3 %	6 %	7 %
Affaires, finances et administration	16 %	12 %	14 %	16 %
Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés	27 %	14 %	16 %	17 %
Secteur de la santé	6 %	3 %	4 %	5 %
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	13 %	6 %	6 %	6 %
Arts, culture, sports et loisir	3 %	1 %	1 %	2 %
Vente et services	11 %	29 %	26 %	23 %
Métiers, transport et machinerie et domaines apparentés	6 %	7 %	8 %	9 %
Professions uniques au secteur primaire	2 %	2 %	2 %	1 %
Professions uniques à la transformation, à la fabrication et aux services d'utilité publique	4 %	22 %	16 %	14 %

* Un emploi après l'arrivée est l'emploi principal occupé au moment de l'entrevue.

¹ Les immigrants employés excluent ceux dont la profession n'a pas été signalée ou n'a pu être codée.

Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, 2005.

La répartition selon le degré de spécialisation des emplois occupés avant et après l'arrivée fait en outre ressortir la progression des immigrants de l'ELIC vers des emplois plus spécialisés (tableau 13). Avant l'arrivée, la plupart des immigrants (81 %) occupaient un emploi spécialisé exigeant habituellement un diplôme universitaire, un diplôme collégial ou une formation d'apprenti (niveaux de compétence O, A, B). Six mois après l'arrivée, quatre immigrants employés sur dix exerçaient un emploi spécialisé. Cette proportion s'établissait à 50 % deux ans après l'arrivée et à 54 % quatre ans après l'arrivée. Même s'il y avait toujours un

écart entre les niveaux avant l'arrivée et quatre ans après l'arrivée, la tendance à la hausse au fil du temps reflète la progression vers des emplois spécialisés.

L'écart le plus grand entre les résultats enregistrés avant et après l'arrivée touche le niveau de compétence A, lequel exige généralement des études universitaires. Comparativement à 48 % de tous les immigrants occupant un emploi de niveau de compétence A avant l'arrivée, seulement 23 % occupaient un emploi de ce niveau quatre ans après l'arrivée.

Tableau 13 : Degré de spécialisation des emplois occupés avant et après* l'arrivée

	Avant l'arrivée	Six mois après l'arrivée	Deux ans après l'arrivée	Quatre ans après l'arrivée
Tous les immigrants employés au moment de l'entrevue¹	121 200	71 214	80 859	107 000
Niveau de compétence²				
O	11 %	3 %	6 %	7 %
A	48 %	19 %	22 %	23 %
B	22 %	18 %	22 %	24 %
C	16 %	35 %	32 %	32 %
D	2 %	25 %	17 %	14 %
Emplois spécialisés (O, A, B)	81 %	40 %	50 %	54 %

* Un emploi après l'arrivée est l'emploi principal occupé au moment de l'entrevue.

¹ Les immigrants employés excluent ceux dont la profession n'a pas été signalée ou n'a pu être codée.

² Le niveau de compétence a été établi d'après la Classification nationale des professions (CNP) 2001.

Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, 2005.

La répartition par profession révèle également des différences entre les sexes. Quatre ans après l'arrivée, les hommes étaient le plus souvent des professionnels travaillant dans le domaine des sciences naturelles et appliquées, tandis que les femmes occupaient surtout des emplois de bureau. Comparativement à la situation observée six mois après l'arrivée, une proportion plus faible d'immigrants, hommes et femmes, occupaient des emplois moins spécialisés en vente et services, des emplois d'opérateur de machine en fabrication et des emplois d'ouvrier en transformation, fabrication et services d'utilité publique.

Tableau 14 : Emplois les plus courants après l'arrivée, selon le sexe, vagues 1, 2 et 3

Emplois ¹	Six mois après l'arrivée			Deux ans après l'arrivée			Quatre ans après l'arrivée		
	Hommes	Femmes	Tous les immigrants	Hommes	Femmes	Tous les immigrants	Hommes	Femmes	Tous les immigrants
Immigrants employés au moment de l'entrevue	43 792	27 861	71 652	49 180	33 379	82 559	60 802	46 466	107 268
Emplois les plus courants									
Emplois spécialisés en sciences naturelles et appliquées	14 %	5 %	11 %	15 %	6 %	11 %	17 %	6 %	12 %
Emplois de bureau	6 %	13 %	8 %	6 %	13 %	9 %	6 %	14 %	9 %
Emplois en vente et services n.c.a. ²	10 %	16 %	12 %	7 %	12 %	9 %	5 %	10 %	7 %
Opérateurs de machine en fabrication	10 %	7 %	9 %	8 %	6 %	7 %	8 %	5 %	6 %
transformation, la fabrication et les services d'utilité publique	7 %	9 %	7 %	4 %	4 %	4 %	3 %	4 %	4 %

¹ D'après le deuxième niveau (niveau à deux chiffres) des groupes professionnels de la Classification nationale des professions (CNP).

² non classés ailleurs

Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, 2005.

Après quatre ans au Canada, 35 % des travailleurs qualifiés demandeur principal qui occupaient un emploi travaillaient dans le domaine prévu. Ce pourcentage est resté stable aux entrevues des trois vagues de l'ELIC¹⁴.

Environ la moitié (49 %) des travailleurs qualifiés demandeur principal qui voulaient exercer, parmi les principales professions envisagées, la profession d'enseignant l'exerçaient effectivement. Comparativement à la forte proportion (75 %) d'immigrants qui ont trouvé un emploi dans ce domaine six mois après l'arrivée, la baisse dans la profession d'enseignant mérite qu'on l'étudie de plus près. Ce groupe professionnel comprend les aides-éducateurs (AE) et les adjoints à la recherche (AR), et une ventilation plus poussée a révélé que la baisse la plus importante est survenue dans ce sous-groupe. Six mois après l'arrivée, 29 % des travailleurs qualifiés demandeur principal ayant l'intention de travailler comme enseignants travaillaient en réalité comme AE ou AR. Ce pourcentage a fléchi à 18 % deux ans après l'arrivée et à 12 % quatre ans après l'arrivée. Étant donné la nature temporaire de ce domaine d'emploi et du lien avec la fréquentation scolaire, la baisse de proportion pourrait vouloir dire que, même si un nombre considérable de travailleurs qualifiés demandeur principal travaillaient comme AE ou AR pendant leurs études durant la période initiale d'établissement, un plus grand nombre de nouveaux arrivants ont quitté ce domaine au fil du temps parce qu'ils avaient terminé leurs études ou trouvé un autre emploi.

¹⁴ La proportion de travailleurs qualifiés demandeur principal exerçant la profession envisagée s'établissait à 41 % et à 38 % six mois et deux ans après l'arrivée, respectivement. Bien que la proportion ait légèrement fléchi avec le temps, il ne s'agit pas d'un résultat négatif sur le plan de l'emploi. La question concernant la profession envisagée a été posée aux entrevues de la première vague, et la mesure de la profession envisagée ne peut pas tenir compte du changement possible des intentions à cet égard au fil du temps. La comparaison au fil du temps doit donc être interprétée avec prudence.

Tableau 15 : Travailleurs qualifiés demandeur principal exerçant la profession envisagée, selon certaines professions envisagées – quatre ans après l’arrivée

	Professions envisagées choisies					
	Emplois spécialisés en affaires et finances	Emplois de bureau	Emplois spécialisés en sciences naturelles et appliquées	Emplois techniques liés aux sciences naturelles et appliquées	Enseignants	Toutes les professions envisagées
Travailleurs qualifiés (DP) employés au moment de l’entrevue - quatre ans après l’arrivée¹	2 820	1 574	17 865	1 946	1 987	36 351
différente de celle envisagée	63 %	75 %	60 %	84 %	51 %	65 %
Exerçant la profession envisagée	37 %	25 % ^E	40 %	16 % ^E	49 %	35 %

¹ Exclut les travailleurs qualifiés (DP) dont la profession envisagée n’a pas été signalée ou n’a pu être codée.

^E À utiliser avec prudence.

Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, 2005.

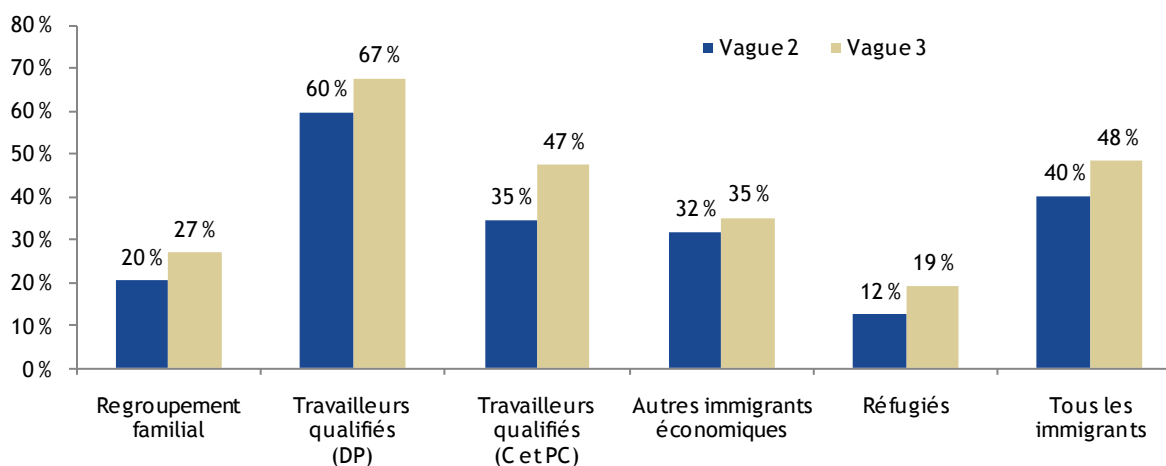
Quatre travailleurs qualifiés demandeur principal employés sur dix ayant l’intention d’occuper un emploi spécialisé en sciences naturelles et appliquées l’exerçaient effectivement. Cette proportion est demeurée constante durant les trois vagues de l’ELIC. La proportion d’immigrants exerçant un emploi spécialisé dans le secteur des affaires et finances s’établissait à 37 % quatre ans après l’arrivée, soit une légère amélioration par rapport aux 34 % enregistrés deux ans après l’arrivée.

Comment les études et les compétences ont été utilisées dans l'emploi

L'emploi à des postes professionnels et spécialisés a augmenté régulièrement au fil du temps, et à la longue, un plus grand nombre d'immigrants ont trouvé un emploi lié à leur domaine d'études ou de formation. Quatre ans après l'arrivée, près de la moitié (48 %) des immigrants de l'ELIC occupaient un emploi lié à leurs études. Comparativement à 40 % deux ans après l'arrivée, il s'agit d'une progression vers un emploi correspondant aux études pour ces nouveaux arrivants.

Même si les travailleurs qualifiés demandeur principal étaient les plus susceptibles d'occuper un emploi lié à leur formation, le gain le plus important a été enregistré chez les conjoints et personnes à charge de travailleurs qualifiés : en effet, la proportion occupant un emploi correspondant au domaine d'études s'établissait à 35 % deux ans après l'arrivée comparativement à 47 % quatre ans après l'arrivée. Quoique moins nombreux à occuper un emploi dans un domaine lié aux études ou à la formation, les réfugiés ont obtenu les plus grands gains à ce titre (19 % quatre ans après l'arrivée comparativement à 12 % deux ans après l'arrivée).

Figure 11 : Occupaient un emploi lié aux études, selon la catégorie d'immigrants, vague 2 comparativement à la vague 3



Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, 2005.

Invités à dire comment leurs compétences et aptitudes ont été utilisées dans l'emploi courant quatre ans après l'arrivée, la plupart des immigrants employés (58 %) ont dit qu'elles étaient adéquatement utilisées (tableau 16). De toutes les catégories, les immigrants de la catégorie du regroupement familial étaient les plus susceptibles de dire que leurs compétences étaient utilisées de manière adéquate (64 %), tandis que les travailleurs qualifiés affichaient les taux les plus faibles à cet égard [58 % pour les travailleurs qualifiés demandeur principal et 52 % pour les conjoints et personnes à charge de travailleurs qualifiés].

Tableau 16 : Comment les compétences et aptitudes ont été utilisées dans l'emploi courant, selon la catégorie d'immigrants, vague 3

	Catégorie d'immigrants					Tous les Immigrants
	Regroupement familial	Travailleurs qualifiés (DP)	Travailleurs qualifiés (C et PC)	Autres immigrants économiques	Réfugiés	
Immigrants actuellement employés¹	23 349	45 339	26 042	6 068	5 433	106 977
<u>Comment les compétences et aptitudes ont été utilisées dans l'emploi</u>						
Adéquatement utilisées	64 %	58 %	52 %	60 %	60 %	58 %
Sous-utilisées	36 %	42 %	48 %	40 %	40 %	42 %

¹ Exclut les immigrants qui n'ont pas répondu à la question.

Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, 2005.

Satisfaction à l'égard de l'emploi

Figure 12 : Satisfaction à l'égard de l'emploi, vague 1

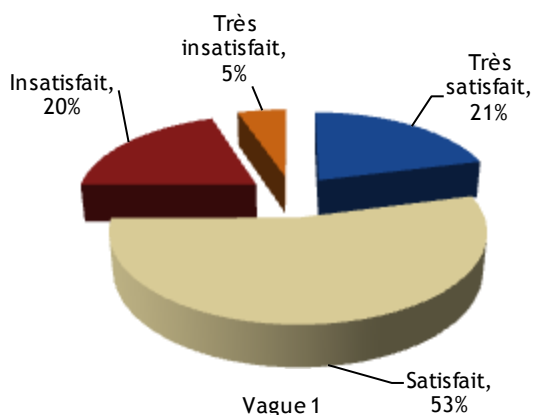


Figure 13 : Satisfaction à l'égard de l'emploi, vague 2

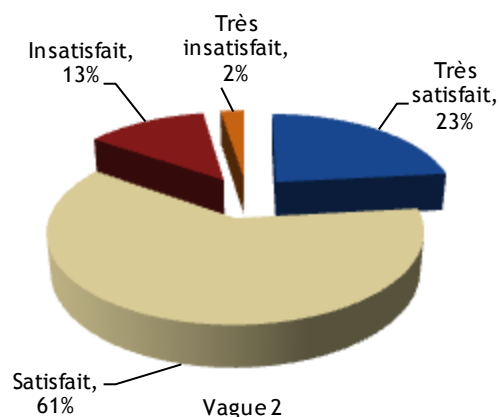
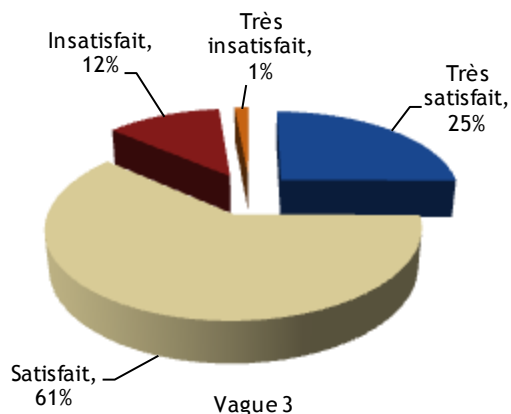


Figure 14 : Satisfaction à l'égard de l'emploi, vague 3



Malgré un grand nombre d'immigrants exerçant un emploi peu spécialisé ou différent de celui envisagé, la plupart des immigrants étaient assez satisfaits de leur emploi courant.

Les graphiques ci-dessus illustrent la satisfaction à l'égard de l'emploi pour les trois vagues de l'ELIC. Même si les immigrants de l'ELIC étaient en majorité satisfaits ou très satisfaits de leur emploi tout au long des quatre premières années, la proportion ayant exprimé de la satisfaction à l'égard de leur emploi a augmenté avec le temps (74 % six mois après l'arrivée, 84 % deux ans après l'arrivée et 86 % quatre ans après l'arrivée).

Une ventilation plus poussée par catégorie (tableau 17) montre que les immigrants de la catégorie du regroupement familial affichent le plus haut taux de satisfaction à l'égard de l'emploi (88 %), suivis de près par les réfugiés (85 %) et par les immigrants économiques (travailleurs qualifiés - demandeur principal à 84 %, conjoints et personnes à charge de travailleurs qualifiés à 85 % et autres immigrants économiques à 85 %). De toutes les catégories, les travailleurs qualifiés demandeur principal sont les plus nombreux à se dire très satisfaits de leur emploi (26 %).

Tableau 17 : Satisfaction à l'égard de l'emploi courant, selon la catégorie d'immigrants, vague 3

	Catégorie d'immigrants					
	Regroupement familial	Travailleurs qualifiés (DP)	Travailleurs qualifiés (C et PC)	Autres immigrants économiques	Réfugiés	Tous les Immigrants
Immigrants actuellement employés¹	23 802	45 562	26 178	6 108	5 521	107 964
Satisfaction à l'égard de l'emploi						
Très satisfait	25 %	26 %	23 %	25 %	21 %	25 %
Satisfait	63 %	58 %	62 %	60 %	65 %	61 %
Insatisfait	10 %	13 %	13 %	12 %	12 %	12 %
Très insatisfait	F	2 %	1 % [‡]	F	F	1 %

¹ Inclut un petit nombre d'immigrants qui n'ont pas répondu à la question.

[‡] À utiliser avec prudence.

F Trop peu fiable pour être publié.

Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, 2005.

Par rapport à leur situation d'emploi deux ans après l'arrivée, la majorité des immigrants (55 %) estimaient que leur situation d'emploi s'était améliorée à la troisième vague (tableau 18). Quatre immigrants sur dix estimaient qu'elle n'avait pas changé, tandis qu'un immigrant sur 20 seulement disait que sa situation s'était détériorée de la deuxième à la troisième vague. Parmi toutes les catégories, les conjoints et personnes à charge de travailleurs qualifiés étaient les plus nombreux à signaler une meilleure situation d'emploi (61 %) et les moins nombreux à signaler une situation d'emploi moins bonne (4 %), comparativement à la vague précédente. Les autres immigrants économiques étaient les moins nombreux à signaler un meilleur emploi (39 %) et les plus nombreux à signaler une détérioration (7 %).

Tableau 18 : Situation d'emploi par rapport à la vague précédente, selon la catégorie d'immigrants, vague 3

	Catégorie d'immigrants					
	Regroupement familial	Travailleurs qualifiés (DP)	Travailleurs qualifiés (C et PC)	Autres immigrants économiques	Réfugiés	Tous les Immigrants
Immigrants actuellement employés¹	17 877	36 651	17 760	4 363	3 549	80 951
Situation d'emploi						
Meilleure	55 %	55 %	61 %	39 %	51 %	55 %
Même	39 %	40 %	35 %	55 %	43 %	40 %
Pire	6 %	5 %	4 %	7 % [‡]	5 % [‡]	5 %

¹ Renvoie aux immigrants qui étaient employés au moment de l'entrevue de la vague 3 et qui l'étaient également à l'entrevue de la deuxième vague. Les immigrants qui n'ont pas répondu à la question sont exclus.

[‡] À utiliser avec prudence.

Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, 2005.

Les immigrants ayant dit avoir une meilleure situation d'emploi ont ensuite été interrogés sur les aspects qui se sont améliorés. L'aspect le plus souvent évoqué était de meilleurs salaires et avantages sociaux (70 %), suivi par le milieu de travail (27 %), une meilleure correspondance avec la spécialisation ou la formation (22 %), les possibilités d'avancement ou de perfectionnement (22 %) et la sécurité d'emploi (19 %). Des différences ressortent toutefois entre les catégories, les travailleurs qualifiés demandeur principal étant plus enclins à

accorder de l'importance à la correspondance avec la spécialisation (29 %) ainsi qu'aux possibilités de perfectionnement (28 %) comme motifs d'une meilleure situation d'emploi.

Tableau 19 : Aspects de la situation d'emploi qui se sont améliorés par rapport à la vague précédente, selon la catégorie d'immigrants, vague 3

	Catégorie d'immigrants					Tous les Immigrants
	Regroupement familial	Travailleurs qualifiés (DP)	Travailleurs qualifiés (C et PC)	Autres immigrants économiques	Réfugiés	
Immigrants ayant signalé une meilleure situation d'emploi¹	9,829	19,975	10,782	1,672	1,812	44,486
Aspects améliorés de l'emploi courant						
Salaires et avantages sociaux	75 %	71 %	67 %	47 %	72 %	70 %
Milieu de travail	27 %	25 %	29 %	30 %	22 %	27 %
Meilleure correspondance avec la spécialisation ou la formation	14 %	29 %	20 %	20 %	9 % ^E	22 %
Possibilités d'avancement ou de perfectionnement	14 %	28 %	21 %	17 %	17 %	22 %
Sécurité d'emploi	14 %	21 %	20 %	23 %	20 %	19 %

¹ Renvoie aux immigrants qui étaient employés au moment des entrevues de la troisième vague et de la deuxième vague et qui ont signalé une meilleure situation d'emploi par rapport à la vague précédente. Les immigrants qui n'ont pas répondu à la question sont exclus.

Note : Comme des réponses multiples étaient autorisées, la somme des pourcentages peut dépasser 100 %.

^E À utiliser avec prudence.

Source : *Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, 2005.*

Même si beaucoup d'immigrants au Canada avaient un emploi moins spécialisé que celui qu'ils occupaient avant l'arrivée, un grand nombre (45 %) estimaient que leur situation s'était améliorée quatre ans après l'arrivée. Près de trois immigrants de l'ELIC sur dix (29 %) estimaient par contre que leur situation d'emploi s'était détériorée (tableau 20).

Les immigrants de la catégorie du regroupement familial et les réfugiés étaient les plus susceptibles de dire que leur situation s'était améliorée par rapport à ce qu'elle était avant l'arrivée (55 % et 60 %, respectivement), tandis que les travailleurs qualifiés étaient plus susceptibles de dire que leur situation d'emploi s'était détériorée (32 % et 33 %, respectivement, pour les travailleurs qualifiés - demandeur principal et pour les conjoints et personnes à charge de travailleurs qualifiés).

Tableau 20 : Situation d'emploi par rapport à ce qu'elle était avant l'arrivée, selon la catégorie d'immigrants, vague 3

	Catégorie d'immigrants					Tous les Immigrants
	Regroupement familial	Travailleurs qualifiés (DP)	Travailleurs qualifiés (C et PC)	Autres immigrants économiques	Réfugiés	
Immigrants actuellement employés¹	15 808	43 909	20 760	4 639	3 579	89 329
Situation d'emploi						
Meilleure	55 %	41 %	43 %	39 %	60 %	45 %
Même	25 %	27 %	24 %	35 %	19 %	26 %
Pire	20 %	32 %	33 %	25 %	20 %	29 %

¹ Renvoie aux immigrants qui étaient employés au moment de l'entrevue de la troisième vague et qui l'étaient aussi avant l'arrivée. Les immigrants qui n'ont pas répondu à la question sont exclus.

Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, 2005.

Motifs de fin d'emploi

Durant la période qui s'est écoulée de deux à quatre ans après l'arrivée, 67 700 immigrants au total ont perdu leur emploi. Dans la majorité des cas, il s'agissait d'un départ volontaire (67 %). Les conjoints et personnes à charge de travailleurs qualifiés étaient les plus susceptibles de quitter volontairement leur emploi (73 %), tandis que les travailleurs qualifiés demandeur principal étaient les plus susceptibles de faire l'objet d'une fin d'emploi involontaire (39 %).

Tableau 21 : Motifs de fin d'emploi, selon la catégorie d'immigrants, vague 3

	Catégorie d'immigrants					Tous les Immigrants
	Regroupement familial	Travailleurs qualifiés (DP)	Travailleurs qualifiés (C et PC)	Autres immigrants économiques	Réfugiés	
Nombre de fins d'emploi¹	16 065	25 443	18 041	3 311	4 445	67 657
Motifs de fin d'emploi						
A quitté l'emploi	69 %	61 %	73 %	67 %	65 %	67 %
L'emploi a pris fin	31 %	39 %	27 %	33 %	35 %	33 %

¹ Exclut un petit nombre d'immigrants n'ayant pas déclaré le motif de fin d'emploi.

Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, 2005.

Les principaux motifs de départ volontaire durant les 24 mois écoulés entre les entrevues des deuxième et troisième vagues ont été de nouvelles possibilités d'emploi (43 %), l'insatisfaction à l'égard de l'emploi (14 %) et les études (14 %). L'obtention d'un nouvel emploi est la raison donnée par 57 % des travailleurs qualifiés demandeur principal. Les autres immigrants économiques, des gens d'affaires en majorité, ont démissionné surtout parce qu'ils étaient insatisfaits de leur emploi (23 %). Les réfugiés de même que les conjoints et personnes à charge de travailleurs qualifiés étaient plus nombreux à quitter un emploi pour faire des études (20 % et 19 %, respectivement).

Tableau 22 : Principaux motifs de départ volontaire, selon la catégorie d'immigrants, vague 3

	Catégorie d'immigrants					Tous les Immigrants
	Regroupement familial	Travailleurs qualifiés (DP)	Travailleurs qualifiés (C et PC)	Autres immigrants économiques	Réfugiés	
Nombre de départs volontaires¹	11 064	15 442	13 200	2 228	2 899	45 128
Principaux motifs de départ volontaire						
Nouvel emploi	35 %	57 %	37 %	29 %	28 %	43 %
Insatisfait de l'emploi	13 %	14 %	14 %	23 %	19 %	14 %
Études	12 %	9 %	19 %	21 %	20 %	14 %

¹ Exclut un petit nombre d'immigrants n'ayant pas déclaré le motif de fin d'emploi.

Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, 2005.

Les motifs de fin d'emploi involontaire varient selon les catégories d'immigrants. Tandis que les réfugiés et les immigrants de la catégorie du regroupement familial étaient plus susceptibles de faire l'objet d'une mise à pied (45 % et 42 %, respectivement), pour les immigrants économiques (travailleurs qualifiés - demandeur principal ainsi que conjoints et enfants à charge, et les autres immigrants économiques), le motif le plus fréquent de fin d'emploi involontaire était la nature temporaire de l'emploi. La fermeture de l'entreprise et la nature saisonnière de l'emploi étaient les deux autres raisons principales de fin d'emploi involontaire pour les immigrants de l'ELIC.

Tableau 23 : Principaux motifs de fin d'emploi involontaire, selon la catégorie d'immigrants, vague 3

	Catégorie d'immigrants					Tous les Immigrants
	Regroupement familial	Travailleurs qualifiés (DP)	Travailleurs qualifiés (C et PC)	Autres immigrants économiques	Réfugiés	
Nombre de fins d'emploi						
involontaires¹	<u>5 001</u>	<u>10 001</u>	<u>4 841</u>	<u>1 083</u>	<u>1 545</u>	<u>22 529</u>
Principaux motifs de fin d'emploi						
involontaire						
Mise à pied ou manque de travail	42 %	36 %	25 %	22 % [‡]	45 %	35 %
Emploi temporaire ou fin de contrat	14 % [‡]	37 %	43 %	33 % [‡]	17 % [‡]	31 %
Fermeture de l'entreprise	7 % [‡]	10 %	14 %	28 % [‡]	15 % [‡]	12 %
Nature saisonnière de l'emploi	20 %	7 %	8 % [‡]	F	12 % [‡]	11 %

¹ Exclut un petit nombre d'immigrants n'ayant pas déclaré le motif de fin d'emploi.

[‡] À utiliser avec prudence.

F Trop peu fiable pour être publié.

Source : *Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, 2005.*

Conclusions

Les immigrants de l'ELIC sont arrivés au Canada d'octobre 2000 à septembre 2001, période coïncidant avec la fin de l'essor des technologies de l'information et le ralentissement économique subséquent. Malgré cette conjoncture défavorable, quatre ans plus tard, ces nouveaux immigrants avaient fait de grands efforts pour s'établir, s'adapter et s'intégrer à la société canadienne. Parmi les diverses tâches associées à l'établissement, la recherche d'un emploi représente une étape des plus critiques pour les nouveaux arrivants.

Les immigrants de l'ELIC se sont heurtés à des obstacles et à des défis sur le marché du travail, les principaux étant la langue, le manque d'expérience de travail canadienne et la non-reconnaissance des titres de compétences étrangers. Au fil du temps, certains de ces obstacles se sont estompés (problèmes de langue) et d'autres ont persisté (reconnaissance des titres de compétences étrangers). Cependant, après quatre ans au Canada, la situation de ces immigrants sur le marché du travail s'était nettement améliorée. La plupart avaient trouvé un emploi et montraient une progression vers des professions plus spécialisées correspondant mieux à leurs études et à leur formation.

Les taux d'emploi ont augmenté continuellement durant les quatre premières années au Canada pour tous les immigrants. À la fin de l'ELIC, 68 % de tous les immigrants participants occupaient un emploi. Ce ratio emploi/population a rattrapé et dépassé le taux d'emploi moyen au Canada, qui s'établissait à 62,7 % en 2005. Le taux de chômage, quoique toujours élevé (19 %) quatre ans après l'arrivée, a diminué considérablement de six mois à deux ans après l'arrivée (37 % et 28 %, respectivement).

Tandis que les immigrants de toutes les catégories ont fait d'importants progrès dans leur expérience initiale sur le marché du travail canadien, les travailleurs qualifiés demandeur principal sont ceux qui ont le mieux réussi; de leur côté, les conjoints et personnes à charge de travailleurs qualifiés ainsi que les réfugiés ont obtenu les gains les plus importants sur le plan de la croissance de l'emploi.

Quatre ans après l'arrivée, la majorité des immigrants employés estimaient que leurs compétences et aptitudes étaient utilisées adéquatement dans leur travail. Comparativement à leur situation d'emploi avant l'arrivée et deux ans après l'arrivée, les immigrants estimaient en majorité que leur situation d'emploi, quatre ans après l'arrivée, était la même ou meilleure. La satisfaction globale à l'égard de l'emploi a augmenté au fil du temps, 86 % des immigrants employés se disant satisfaits ou très satisfaits de leur emploi courant.

La présente étude brosse un portrait exhaustif des premières expériences des immigrants récents sur le marché du travail canadien. Comme point de départ, elle fait également ressortir la nécessité de faire d'autres études pour explorer et pour mieux comprendre les résultats. Un examen plus poussé des déterminants socioéconomiques des résultats sur le marché du travail permettra de répondre à ces questions.